

**Arthur PEPIN**

Un accident stupide enlève brutalement à l'Administration des Mines un de ses chefs les plus aimés : M. l'Inspecteur général Pepin est décédé le 30 août 1919, sous le coup d'une asphyxie par le gaz d'éclairage.

Le caractère aimable, l'intelligence vive et le cœur d'or du défunt lui avaient conquis toutes les sympathies ; appelé à la Direction générale des Mines pour y être l'adjoint, puis le successeur du regretté M. Libert, il l'a précédé de dix jours dans la tombe ; nous ne pourrions mieux retracer la carrière du défunt qu'en reproduisant l'extrait suivant du discours que prononça, très ému du tragique événement, M. le Directeur général Libert aux funérailles :

« Qu'il me soit permis de retracer sommairement quelle fut la carrière administrative de ce fonctionnaire d'élite à qui l'avenir réservait une plus haute destinée encore.

» Né le 18 janvier 1861, Pepin terminait, en octobre 1882, soit à l'âge de 21 ans seulement, ses études universitaires à l'École des Mines de Liège et son rang de classement lui ouvrait toute grande l'entrée dans le Corps des Ingénieurs des Mines.

» Nommé le 24 novembre de la même année sous-Ingénieur des Mines, grade correspondant à celui d'Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe dans l'organisation actuelle, il fut immédiatement attaché à un des districts de la résidence de Charleroi qu'il ne devait pas quitter pendant 36 ans, pour venir ensuite



occuper à l'Administration centrale des Mines les hautes fonctions d'Inspecteur général.

» Pendant son long séjour dans le bassin de Charleroi, Pepin remplit successivement les fonctions d'Ingénieur de district, d'Ingénieur principal en service général et d'Ingénieur en chef Directeur. Le 20 mars 1905, à la retraite du regretté M. Smeysters, il prit la direction du 5<sup>me</sup> arrondissement des mines comprenant la partie orientale de la province de Hainaut et, pendant 14 ans, il assura un service très important avec une haute intelligence, un dévouement absolu et un tact parfait, sachant, tout en faisant respecter les lois et règlements, en atténuer la rigueur par une courtoisie unanimement reconnue et la haute confiance qu'il avait su inspirer à tous ses administrés.

» Depuis plusieurs années déjà, en raison de sa compétence spéciale, Pepin faisait partie de la Commission consultative permanente pour les appareils à vapeur. Récemment, il fut appelé à la vice-présidence du Comité directeur des *Annales des Mines de Belgique* et fut nommé membre du Conseil géologique et de la Commission de revision des règlements miniers. Nul doute que, dans cette dernière Commission notamment, Pepin n'eût rendu les plus grands services, eu égard à la connaissance toute particulière qu'il avait des exploitations minières du bassin où il avait exercé ses fonctions pendant de si nombreuses années.

» En récompense des services que notre regretté collègue avait rendus à l'Administration, Pepin fut successivement nommé chevalier, puis officier de l'Ordre de Léopold. Quelques jours avant sa mort, il était promu commandeur de l'Ordre de la Couronne.

» Ce n'est pas seulement le fonctionnaire d'élite dont nous regrettons la perte prématurée, mais encore celle de l'ami sincère et dévoué. Pendant ces derniers mois d'une vie commune, nous avons pu éprouver toute la solidité de son amitié et apprécier les hautes qualités du cœur et de l'esprit de notre dévoué collaborateur. »